

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 10 février 2020

L'an deux mille vingt et le dix février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M André VOLLE.

Date de convocation : 04 février 2020.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 10
Votants : 11*

Résultat du vote : Pour : 07 Contre : 04 Abstention : 00

Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – M. BOUNIARD – M. CORNET – Mme GRENIER – M. JOLLIVET – Mme PIQUEMAL.

Absents : Mme RAMUS – Mme PEREZ – M. RIFFARD.

Excusés : M. EUVRARD qui a donné procuration à M. BOUNIARD.
Mme LEBRAT.

M. Jocelyn GAUTHIER a été élu secrétaire.

Objet Attribution d'une subvention à l'association ALBA Village d'Artistes – Festival de courts métrages.

Le Maire présente la demande de subvention déposée par l'association Alba Village d'Artistes pour l'organisation d'un festival de courts métrages sur le patrimoine le 09 mai 2020 qui se déroulera au Muséal.

Il est propose au Conseil Municipal d'attribuer à cette association une subvention sur le budget 2020 d'un montant de 400 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 400 € à l'association Alba Village d'Artistes pour l'organisation du festival de courts métrages du 09 mai 2020.
- **PRECISE** que cette subvention sera imputée au chapitre 65 sur le BP 2020.
- **CHARGE** son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 10 février 2020.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 11 février 2020
LE MAIRE,
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

13 FEV. 2020